

Public : Chargé d'affaires, Responsable d'activité, Assistant(e) de direction

Durée : 1.5 jours **Coût :** 780 € HT

Dates Sessions Nantes / Paris / Lyon : Télécharger les calendriers via notre site www.biquaite.fr

Prérequis : *Personne ayant exercé une fonction d'encadrant pendant au moins 2 ans dans une entreprise du BTP.*

Objectifs et compétences visées

Rappel des **fondamentaux** en matière d'assurances et de garanties.

Maîtriser et **user** des **interactions** commerciales, techniques, contractuelles pour gérer des situations contentieuses.

Acquérir des réflexes pour mener des **actions** en amont et en cours de procédure.

Programme

Lors d'un litige, quelles interactions s'exercent entre la mobilisation des assurances et « l'expertise technique, commerciale et contractuelle » ?

- Pièces marché et éléments contractuels
- Connaître les règles de droit en matière de mise à disposition de l'ouvrage, garde l'ouvrage, pré-réception, réception partielle, OPR, réception finale, réserves...
- DTU, normes et règles de l'art
- Historiques relationnels et enjeux commerciaux et stratégiques

Fondamentaux en matière d'assurances et de garanties : Définitions, durées et champs de couverture.

- Dommage ouvrage
- Décennale
- GPA
- La garantie de bon fonctionnement (biennale)

Le processus de mobilisation des différentes assurances et garanties.

- Les éléments à recueillir en amont de toutes sollicitations (PV de réception, comptes rendus de chantier, recommandés, rapports d'huissier...)
- Quand mobiliser les différentes assurances/garanties.
- Désordres, malfaçons, vices cachés, dommages intermédiaires.
- Le déroulement habituel des procédures contentieuses.

Actions à mener en amont et en cours de litige préalables à toutes procédures contentieuses

- Principes de fonctionnement des assurances
- Différencier expert judiciaire et expert en assurance
- Bien préparer les réunions d'expertises contradictoires
- Exercer une influence susceptible d'orienter les arbitrages d'experts.

Nous contacter pour plus d'informations

Préinscription en ligne ou nous contacter au 02.28.03.29.51 / contact@biquaite.fr

Ce programme est la propriété de la SAS BIQUALITE®, en tant que conceptrice et développeur de contenu. Elle seule est autorisée à commercialiser, exploiter et animer ce programme sauf dans le cadre d'un partenariat formel à durée limitée avec un tiers. La présente mention devra apparaître sur chaque support mentionnant ledit programme.

Pédagogie : Présentiel, participatif, contextualisé - **Évaluation des acquis :** Études de cas, tests et mises en situation - **Accès personnes en situation de handicap :** Nous contacter afin d'évaluer les possibilités de suivre la formation.